



Groupe de Travail CTS du 7 mai 2019

La CFDT était représentée par Jean Michel COMBES, Isabelle DEYRIS et Sandrine STACHETTI

Cette réunion était présidée par le chef du SCL, M. Thierry PICART, assisté de *Mmes Nadine DE BELLIS et Sylvie GAUTIER du pôle RH du SCL.*

Ordre du jour :

1-Point d'information sur la microbiologie.

2-Projet d'évolution de la RAEP

3-Projet d'évolution du compte rendu d'entretien professionnel (CREP)

4-Questions diverses

Une lettre intersyndicale dénonçant le manque de communication de l'UD face au contexte de fermeture du domaine microbiologie du L75 a été lue au chef du SCL.

1 -Point d'information sur la microbiologie :

Dans un souci de respect des instances et suite à son engagement lors du dernier CHSCT, le Chef du SCL nous a confirmé, sans qu'aucune date n'ait été annoncée, qu'il se rendra dans les laboratoires afin de rencontrer les agents concernés par la mesure de fermeture d'activité. **La CFDT** espère que cette date sera prévue avant le départ de certains agents.

Le chef du SCL nous a déclaré que la fermeture de cette activité était d'une part due, au départ de plusieurs agents ((retraite, mutation, fin de contrat CDD) et d'autre part, par la diminution du nombre global de prélèvements en microbiologie. Les agents restants seront accompagnés par l'UD afin de trouver la solution qui leur conviendra le mieux.

Les analyses microbiologiques effectuées dans le SCL du L75 seront réparties sur les différents laboratoires L33, L34 et L69.

Des vacataires sont en cours de recrutement sur ces différents sites.

Le chef du SCL nous a annoncé qu'actuellement le maintien de l'activité microbiologie au sein du SCL n'est pas remis en cause, face au projet stratégique de sécurité alimentaire incluant la DGCCRF et le SCL.

Pour la CFDT, cette déclaration est loin d'être rassurante.

Il nous a également déclaré la nécessité de continuer à mener une réflexion sur l'évolution des domaines afin de rester en adéquation avec les évolutions des services de la DGCCRF et de la DGDDI. Le SCL devra faire preuve de réactivité et d'expertise afin de s'adapter à leurs activités. La capacité de développement devra être encore supérieure à celle démontrée actuellement.

2-Projet d'évolution de la RAEP (reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle) :

Le réseau RAEP du SCL créé en 2012, composé d'un conseiller par site, demande une remise à jour, en effet, certains sites sont actuellement dépourvus de conseiller.

Dans ce but lors du dernier CODIR il a été demandé aux RE de proposer à minima 1 personne, jusqu'à 2 ou 3 personnes en fonction de l'effectif du laboratoire, afin de constituer un nouveau groupe de conseillers pour lequel une formation leur sera proposée.

En parallèles les documents RAEP seront légèrement modifiés. Un guide d'aide pour sa rédaction sera mis à la disposition des agents. Ainsi, il sera demandé au candidat de présenter au travers de 2 expériences professionnelles des compétences attendues pour le grade.

Il a été précisé que la fonction de conseiller RAEP n'est pas incompatible avec le fait d'être membre du panel de jury de concours.

3-Projet d'évolution du compte rendu d'entretien professionnel (CREP) :

Suite à la dématérialisation du CREP via l'outil ESTEVE, la prescription organisationnelle RHU.PRO.14 « entretien professionnel » doit être modifiée.

Ainsi, le compte rendu d'entretien de formation (CREFAC) RHU.FOR.14 sera supprimé. Les données collectées auparavant dans ce document seront réparties entre le CREP (comme cela se fait déjà dans d'autres administrations du MINEFI) et le tableau d'expression des besoins RHU.FOR.2.

Les informations relatives au compte personnel de formation (CPF) seront saisies dans l'application SILLAGE. La prescription et le formulaire ad'hoc mis à jour seront présentés lors du prochain CTS de juin.

A terme le dossier individuel de l'agent sera aussi dématérialisé.

Ces dossiers dématérialisés seront suivis et mis à jour via un outil de la cours des comptes.

4-Questions diverses :

Situation du laboratoire des Antilles :

Le chef du SCL nous a annoncé que le 2^{ème} relevé établi par la société AP6, et relatif au suivi de l'évolution des fissures présentes sur les murs et sur les revêtements de sol a été transmis aux membres du CHSCT.

1/3 des jauges (4 sur 12) ont évoluées mais il faudra attendre le prochain relevé pour mieux juger de l'évolution du bâtiment.

Il nous a été précisé que des courriers ont été adressés au maire de la commune et au propriétaire du bâtiment afin que la société de contrôle puisse avoir accès pour procéder à l'expertise du plancher collaborant. En l'absence de l'évaluation du plancher, le chef du SCL n'exclue pas la fermeture du laboratoire dans l'attente d'une solution adaptée.

Les démarches continuent auprès de divers intervenants de l'Etat pour un futur relogement et notamment l'antenne immobilière de Lyon si l'option aménagement d'un plateau « bureaux » en laboratoire devait être choisie.

La CFDT reste attentive à la suivie de ce dossier.

Panne récurrente de l'ascenseur du laboratoire de Bordeaux :

Depuis le 7 février 2019, l'ascenseur est totalement inutilisable. Les agents sont dans l'obligation de transporter via les escaliers tout ce qui est indispensable dans les étages, comme des réactifs chimiques, mais également des bouteilles de gaz comprimées, les bidons de solvants usagers, en passant par l'évacuation des déchets, des charges lourdes. Ces manipulations sont des facteurs de réel de risques en matière hygiène et sécurité.

L'immobilisation de l'ascenseur impacte également les agents assurant l'entretien des locaux et l'installation de certains nouveaux matériels.

Le chef du SCL indique qu'après arbitrage, le Secrétariat Général a répondu favorablement à la demande de travaux de réparation (autour de 29 000 €) et qu'il faudra néanmoins attendre 8 semaines pour la réception des pièces et 2 semaines de travaux.

La CFDT au travers des élus présents au CHSCT sera très attentive au respect du calendrier à la vue de l'impact extrêmement fort de cette (énième) panne sur les conditions de travail du personnel travaillant dans les locaux.

Point Ressources Humaines :

Il nous a été précisé qu'il y avait 4 apprentis à ce jour au SCL et qu'il été tenu d'en avoir au moins un.

Le nouveau responsable du laboratoire du Havre a été sélectionné, il s'agit d'un agent du SCL, aucun nom et aucunes précisions nous a été communiqués.

**Les représentantes de la CFDT sont à votre disposition
pour toute information complémentaire.**

Jean Michel Combes 04.67.04.62.68

Isabelle Deyris 05.56.84.64.69

Sandrine Stachetti 01.69.53.87.45